



EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU 30 JANVIER 2019

ETAT DU MALI

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Dénomination de l'émission	ML OAT – JANVIER 2022			
Nature des titres	OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR			
But de l'émission 84 710,69 1678 4674 35 58 101,188 7,142,35	La présente émission d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2019. Etat du Mali à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances. Les Obligations Assimilables du Trésor sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).			
Emetteur				
Forme des titres				
Procédure d'émission	Adjudication ouverte.			
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA			
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA.			
Maturité	3 ans			
Echéance	31/01/2022			
Taux d'intérêt	6,15%			
Prix/taux	Multiples.			
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement In Fine).			
Paiement des intérêts	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,15% l'an dès la première année.			

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

£:3 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2304.10 2	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de			
Organisation matérielle	l'émission, en coordination avec la BCEAO.			
Sûreté des remboursements	Les Obligations Assimilables du Trésor sont émises par le Trésor Public du Mali et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.			
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le mercredi 30 Janvier 2019 à partir de 9heures 00 minutes, TU.			
Date et heure limite de dépôt des offres	Mercredi 30 Janvier 2019 à 10 heures 30 minutes, TU.			
Date de dépouillement des offres	Mercredi 30 Janvier 2019			
Date de valeur des titres	31 Janvier 2019			
1287,826,317.1310 .96 329.98317.1310 5,662.78 4 92.72 4 3902.63	L'accès au marché primaire des Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :			
	- les établissements de crédit ;			
Modalités de souscription	- les organismes financiers régionaux ;			
des titres	- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;			
	- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).			
	Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.			
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.			

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.			
Fiscalité des titres	Les intérêts perçus sur les Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Mali. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.			
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie du titre à procéder à son échange ou à son rachat sur le marché.			

Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT (en FCFA) :

Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période
31/01/2020	10000	615	-	615	10000
31/01/2021	10000	615		615	10000
31/01/2022	10000	615	10000	10615	-
TOTAL		1845	10000	11845	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone: (226) 50 30 60 15/16/17

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 50 31 01 22

NIGER

NIAMEY Rue de l'Uranium B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

GUINEE-BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 - 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

